

Pour le Souvenir du Camp de Rieucros

Mende, le 2 janvier 2025

Adhésion 2025

Cher.e.s adhérent.e.s

L'année 2024 a été riche en rencontres et en visites. Nous avons eu le plaisir d'accueillir pas moins de sept établissements scolaires et universitaires tout au long de l'année, parfois accompagnés d'élèves italiens. Des demandes de visites scolaires pour 2025 affluent, et nous nous en réjouissons.

Le Mémorial du camp de Rieucros est un véritable atout. Il permet à notre association de poursuivre avec force ses objectifs de transmission de la mémoire et de l'Histoire.

C'est en unissant nos efforts, en continuant nos relations avec d'autres associations mémorielles, en partageant nos actions que nous gagnerons en visibilité et que nos différents lieux de mémoire prendront tout leur sens, résonnant plus largement auprès du public.

Notre projet de visite du Mémorial du camp de Rivesaltes va dans ce sens et il se veut intergénérationnel, nous avons quelques inscriptions et en espérons d'autres pour 2025.

Votre adhésion et vos dons sont indispensables à notre fonctionnement. Ils représentent bien plus qu'une simple aide financière : ils sont un encouragement précieux pour

nos bénévoles et nous permettent de poursuivre notre engagement dans la continuité de celles et ceux qui nous ont précédé. Votre soutien est essentiel.

Nous vous attendons nombreux aux différents événements que nous projetons d'organiser en 2025, ainsi qu'à notre traditionnelle Assemblée Générale, qui se tiendra le 16 juillet 2025. Nous serons ravis de vous y retrouver.

Au nom du bureau et de tout le Conseil d'Administration, je vous adresse, ainsi qu'à vos familles, mes vœux les plus chaleureux pour une excellente année 2025.

En espérant vous retrouver nombreuses et nombreux cette année.

Anaïs Montes, présidente



Document à remplir et à nous retourner avec votre règlement à :

BP 30 044, 48001 Mende cedex



Je (Nous) soussigné(e-ons) M. ou/et M^{me} ou/et M^{lle}

Nom(s) : Prénom(s) :

Adresse :

N° téléphone

e-mail

Demande à adhérer à l'association ou à renouveler mon adhésion à l'association

Pour le souvenir du camp de Rieucros

Montant de la cotisation : **10** euros minimum par personne (l'excédent éventuel est enregistré en don au titre de membre bienfaiteur).

Je joins un chèque de € à l'adresse indiquée ci-dessus.

Je fais ce jour un virement et j'envoie un mail de confirmation avec mon adhésion

à camps.rieucros48@gmail.com IBAN : FR76 1660 7002 7109 2317 3401 683 BIC : CCBPFRPPPPG

En plus de la version numérique je souhaite recevoir le bulletin en version papier : Oui Non

Date : Signature

Pour le Souvenir du Camp de Rieucros

N° 39 JANVIER 2025

Édito



Écrire pour garder sa dignité

« Écrire pour ne pas mourir » chantait Anne Sylvestre.

La correspondance occupe une place importante dans le quotidien des interné-e-s du camp de Rieucros, que ce soit pour effectuer des démarches administratives, donner et recevoir des nouvelles, demander l'envoi de nourriture, de vêtements, ou d'argent.

Entretenir les relations affectives pour ne pas sombrer, maintenir les liens vitaux, ne pas perdre son identité face à l'arbitraire de la détention sont autant de motivations personnelles à la correspondance. Écrire dans de telles conditions, c'est retrouver un instant, sous la plume et dans l'esprit, ce dont on est privé : la liberté.

L'oïveté forcée de l'enfermement est propice au découragement. L'écriture permet d'être relié aux êtres chers grâce aux souvenirs d'autrefois et de s'évader quelques instants. Écrire n'est-ce pas déjà désobéir... quand on tient compte de la censure et de ses contraintes imposées pour travestir la réalité de la vie au camp ? Parfois des photos viennent s'ajouter, on y voit des sourires, ne sont-ils pas là pour rassurer ceux qui les reçoivent ? Car il faut savoir se plier à la censure implacable aux contraintes parfois cruelles. Comment la détourner, inventer des subterfuges qui sont autant de stratégies de résistance à un contexte oppressant et impensable, même pour les militantes les plus confirmées ?

Grâce à ces courriers, recueillis dans les archives ou qui nous sont parvenus par des familles ou des amis, nous rentrons dans la réalité du camp, dans son quotidien, changeant selon la saison, la faim, les conditions climatiques, la malveillance des personnels de surveillance... qui s'ajoutent à la souffrance de la séparation.

Les censeurs qui ont retranscrit les courriers des interné-e-s nous permettent aussi de voir, à travers les différents cachets administratifs, les dénominations du camp qui évoluent au fur et à mesure des décrets et du contexte de la collaboration vichyste avec l'Allemagne nazie.

Ces courriers illustrent à leur manière cette strophe du poème de Paul Éluard : « Sur l'absence sans désir, sur la solitude nue, sur les marches de la mort, j'écris ton nom... Liberté ».

SOMMAIRE

Édito	1
Le destin de Ruth Karola Kahn	2
La censure des courriers des interné-e-s du camp de Rieucros	3
La correspondance depuis ou vers le camp	5
Nouvelles de l'association	7

Rédaction de ce bulletin n° 39 :
Alba, Anaïs, Anne-Marie, Bettina, Hervé

en France en 1948. Ces lettres permettent de retracer les étapes de son long voyage à travers la France, qui ont pu être reconstituées dans les archives locales de camps souvent petits et dispersés.

Certaines des compagnes d'infortune de Ruth ont survécu à ces camps et ont écrit à ce sujet après la guerre¹. C'est grâce à leurs récits que nous pouvons nous approcher au plus près des lieux et des sentiments des victimes. Nous découvrons en Ruth une jeune femme qui n'était en aucun cas prête à suivre la voie de l'agneau sacrifié. Il semble même que, dans sa jeune vie, elle ait pu vivre un amour avec un jeune homme. Ils voulaient s'échapper du camp et se marier.

On la retrouve donc dans les camps de Rieucros et de Brens, en 1941 et 1942, après les camps de Gurs et de Rivesaltes. Le camp d'internement de Rieucros, où elle est enregistrée le 20 novembre 1941, est pour elle le troisième depuis sa déportation de Ludwigshafen.

Le 9 janvier 1942, lui parvient une lettre de Leo Lorch, un oncle du côté maternel, qui vit à New York. Lorsqu'il a émigré de Lorsch aux États-Unis, en mars 1927, Ruth n'avait que trois ans et demi. Elle ne peut donc guère avoir de souvenir personnel de lui.

Ruth remercie la famille pour les 200 francs qu'elle a reçus. Cela correspondait à 14 reichsmarks au cours de l'époque, et lui a permis de faire de petits achats « pour la première fois » depuis sa déportation.

La censure des courriers des interné·e·s de Rieucros témoin de l'évolution de l'organisation de ce camp

Le camp de Rieucros a été le premier camp érigé en France, avant même l'ouverture de la frontière pyrénéenne. Il a été créé, par décret de la III^e République, en date du 21 janvier 1939, pour les étrangers suspects ne pouvant déférer à la mesure d'éloignement prise contre eux. Il répondait à la loi du 12 novembre 1938. Sa condition de naissance induit qu'il va être dirigé par les services départementaux répondant aux ordres du ministère de la Guerre à qui a été confiée son administration.

Un commissaire spécial de police est, à l'origine, chargé de la surveillance des hommes internés, tous considérés comme dangereux à l'ordre public et potentiellement promoteurs de « menées antinationales ». Les autorités craignent le « péril rouge » incarné, pour elles, durant la guerre civile espagnole, par ces combattants espagnols, mais aussi étrangers volontaires des Brigades internationales. Le timbre français ci-contre traduit parfaitement bien l'évolution de la valeur d'accueil française des rapatriés, universelle dans nos textes institutionnels, mais réduite seulement aux Français d'Espagne dès juillet 1938. Les valeurs universelles sont galvaudées, reprenant les idées réactionnaires opposant le « Nous » à « Eux », les « Eux » étant irrémédiablement jugés dangereux.

Le 14 février 1942, les 320 internées et leurs 26 enfants du camp de femmes de Rieucros désormais fermé arrivent par camion à Brens depuis la gare de Gaillac. Comme à Rieucros, les femmes juives sont en minorité à Brens.

Déportation et assassinat

Lors d'une rafle ordonnée par la préfecture le 26 août 1942, 31 femmes juives polonaises et allemandes sont d'abord transférées de Brens au camp d'internement Saint-Sulpice-la-Pointe, puis au camp de Rivesaltes. C'est là que les trains de déportation sont constitués et envoyés à Drancy, en France occupée, via le poste de contrôle de Vierzon sur la ligne de démarcation.

À Drancy sont rassemblés les trains de déportation qui traverseront la France et l'Allemagne pour se rendre en Pologne sans s'arrêter. Ruth Kahn fait partie du convoi n°30, qui arrive à Auschwitz le 11 septembre 1942. Ses oncle et tante, Lucie et Siegfried Kahn, avaient été déportés à Auschwitz le 14 août 1942 dans le convoi n° 19.

Le 16 septembre 1942 était le 19^e anniversaire de Ruth Karola Kahn. Nous ne savons pas si elle l'a vécu, ou si elle a peut-être brièvement survécu.

Extraits mis en forme par Anne-Marie Artès-Savajol

1. Maria Fischer, à Babenhausen (†) et Margarete Gärtner (1923-2016), à Lorsch (anciennes camarades de classe de Ruth Kahn). 2. Id., p. 159.

2. Son nom figure au Mémorial de la Shoah, sur le Mur des Noms (dalle n° 52, colonne 18, rangée 1).

La mise en place, régime militaire et premières étapes

Ce camp répressif organise très rapidement la censure du courrier des internés, tant reçu qu'expédié. Cette censure est exercée au sein du camp dans le bâtiment qui centralise tous les services dont celui du vague-mestre, terme militaire qui ne doit pas être pris au sens propre ici.

La censure est à replacer dans un contexte général de la rigueur de l'internement visant à couper les internés de toute relation extérieure, tant matérielle qu'épistolaire. Pour la très grande majorité des internés, qui considèrent alors la France comme le pays des droits de l'homme et de la Liberté, la double privation de liberté, de se déplacer et de s'exprimer par l'écrit, est ressentie comme une peine infamante que seuls les plus militants et politiques formés sauront contourner. Le courrier est pour eux un bien inestimable qui les relie au monde extérieur, qui casse l'isolement dans lequel ils sont plongés et apporte espoir et réconfort. C'est aussi pour cela que leur correspondance est limitée à une lettre et une carte



Coll. Hervé Fumel

par semaine et doit être réduite à quatre pages pour la France et deux pour l'étranger. Toute lettre écrite au camp doit obligatoirement passer par la censure. Le censeur est cependant confronté à une difficulté importante : les origines très variées des interné-e-s qui l'empêchent de comprendre les différentes langues utilisées dans les courriers. Il demeure cependant le seul juge de ce qui est écrit. Il a donc le pouvoir de retarder l'envoi d'une lettre, en n'apposant pas le cachet de la censure sur l'enveloppe, ou même celui de la déchirer et de la mettre à la poubelle.

Le 19 septembre 1939 le ministère de l'Intérieur avertit le préfet de la Lozère que les étrangers suspects au point de vue national ou dangereux pour l'ordre public qui ne pouvaient pas être conduits à la frontière seront internés, pour les hommes au Vernet, pour les femmes les plus suspectes à la Petite Roquette (après entente avec l'administration pénitentiaire) et les autres à Rieucros. Les hommes qui se trouvaient donc à Rieucros vont être transférés au Vernet. Pour les suspectes qui vont être envoyées à Rieucros, trois catégories sont officiellement distinguées : les condamnées de droit commun, les étrangères « professant des opinions extrémistes » et des « étrangères suspectes au point de vue national ». Le camp reste alors un camp répressif.

En février 1940, un premier cachet administratif circulaire est apposé sur les courriers écrits au camp et transmis par le vaguemestre aux services postaux mendois. Il porte l'inscription « Ministère de l'Intérieur – Sûreté Nationale – Commissariat Spécial Centre de Rassemblement d'Étrangères du Rieucros MENDE (Lozère) ». À noter

la censure militaire pour un courrier à destination de la Suisse, territoire neutre mais pour lequel la censure s'exerce, en temps de guerre, comme pour tous les territoires étrangers. Ce cachet administratif du camp de Rieucros reste d'ailleurs très précoce et anticipe la loi du 17 novembre 1940.



Coll. Hervé Fumel

Durcissement sous le ministère de l'Intérieur de Vichy

Au printemps 1940, un nouveau cachet administratif rectangulaire est apposé sur les courriers écrits au camp et autorisés par le censeur à être diffusés par voie postale. Il porte l'inscription « Commissariat Spécial du Centre de Rassemblement d'Étrangères du Rieucros à Mende (Lozère) ».

Avec le régime de Vichy, la multiplication des camps d'internement, à partir de 1941, provoque un développement notable de leur administration. Par la loi du 17 novembre 1940, « la surveillance des camps établis sur le territoire métropolitain pour la garde des Français et des étrangers groupés par mesure administrative » quitte le giron du ministère de la Guerre pour être confiée au ministère de l'Intérieur. Les camps resteront sous sa tutelle jusqu'à leur dissolution.

En 1941, l'organisation et la surveillance des camps sont du ressort du Secrétariat général à la Police. La direction de l'Administration générale de la Police et des Affaires

générales assure les tâches de gestion (administration, crédit, personnel, travaux, matériel) alors que les 5^e et 7^e bureaux de la direction de la Police du Territoire et des Étrangers s'intéressent à la situation des internés français et étrangers, tant du point de vue de la surveillance que de la discipline.



Coll. Hervé Fumel

Par la loi du 23 avril 1941, à l'échelon local, les préfets et les intendants de Police régionale se font les relais du ministère et prennent en charge les moyens humains et matériels nécessaires au fonctionnement des camps, ce sera le cas pour le camp de Rieucros pour lequel le commissaire spécial Callet rendra dorénavant ses rapports à l'intendant de Police régional à Montpellier.

L'administration du camp de Rieucros distingue dorénavant, sous les ordres du Commissaire spécial chef du camp, la fonction administrative de vaguemestre-trésorier de celle de surveillant-censeur-interprète.

Le régime de Vichy, dans sa mise sous surveillance de l'ensemble de la société française, double la censure du camp par une censure postale départementale qui s'applique à l'ensemble des courriers déposés dans les boîtes aux lettres des bureaux de poste du département et centralisés sur le bureau de Recette principale de Mende où s'active ce service de censure postale. Rares sont les lettres interceptées mais, ouverts à la vapeur, de nombreux courriers sont journalièrement lus et des rapports quotidiens sont faits par ce service auprès des autorités préfectorales. Les courriers des femmes du camp de Rieucros n'y échappent pas, d'autant plus que le Régime de Vichy fait maintenant interner des Françaises qui viennent troubler l'ordre public institué par ce régime autoritaire et liberticide.

Le camp de Rieucros devient officiellement un « camp de concentration » le 10 janvier 1941. Aux décrets-lois de 1938 se sont ajoutées les lois des 3 et 4 octobre 1940 visant les populations juives qui vont drainer vers le camp de Rieucros toutes celles qui sont soupçonnées de mettre à mal l'ordre public d'un régime replié sur le « Nous ».

Un nouveau cachet administratif vient signaler sur les courriers la dernière évolution du camp de Rieucros jusqu'à sa fermeture le 13 février 1942. Il indique dans un

format circulaire « CAMP DE CONCENTRATION du RIEUCROS – MENDE (Lozère) – LE COMMISSAIRE SPÉCIAL »

Les courriers restent, parmi d'autres sources, des témoins importants qui permettent de comprendre dans un contexte particulièrement troublé, les permanences et les évolutions des structures d'enfermement et d'internement sous la III^e République et l'État français de Vichy. Ils permettent, avec le recul historique, d'accréditer la thèse de François Marie Arouet dit Voltaire qui déjà en son temps disait « c'est le propre de la censure violente d'accréditer les opinions qu'elle attaque ». Dans notre XXI^e siècle qui n'a jamais été aussi libre et privé de libertés, ceci mérite une très belle et profonde introspection sur les réalités actuelles de la censure... et de l'autocensure.

Hervé Fumel



Coll. Hervé Fumel

La correspondance depuis le camp ou vers le camp

Les courriers présentés ici sont datés des 6, 9, 28 et 29 mai 1941 et ont été écrits pour ou par des Françaises internées au camp de Rieucros. La majorité des femmes qui les ont reçus ou rédigés ont été arrêtées pour leur proximité avec le communisme¹. Avant d'être envoyés ou distribués, ces courriers passaient par un système de contrôle et le bureau de la censure du camp, qui les retranscrivaient : en voici quelques exemples.

Dans ceux qui sont présentés ici trois thématiques récurrentes sont évoquées : le manque de nourriture, les difficiles conditions de vie à l'intérieur du camp et la dénonciation des motifs arbitraires qui ont conduit à l'arrestation et à l'enfermement de ces femmes.

Afin de mesurer la signification et la portée de ces courriers il convient de les lire à la lumière du contexte national et local. En mai 1941, la France est sous le régime de l'État français instauré et dirigé par le Maréchal Pétain depuis juin 1940. C'est un régime politique antirépublicain, autoritaire et qui collabore avec l'occupant nazi. L'État instaure des lois antisémites. Toute contestation de l'ordre établi est condamnée, la presse est sous étroite surveillance, la liberté de réunion n'est plus un droit.

Au niveau économique c'est une période de restriction et de rationnement, la production est soumise au contrôle allemand, la pénurie agricole fait craindre la famine. Cette situation alimentaire précaire est particulièrement présente au sein du camp de Rieucros et se reflète dans plusieurs courriers.

À l'échelle du camp, l'année 1941 marque un certain tournant. Dans une circulaire du 10 janvier 1941 Rieucros devient un « camp de concentration ». En novembre de la même année, les internées de nationalité

française deviennent les plus nombreuses dans le camp.

L'ordre moral imposé par le gouvernement français rend suspicieux tout comportement qui s'éloigne de la devise de l'État nouveau « Travail, Famille, Patrie ». Cependant, Michèle Descolongs relève que « des formes de résistance sont en train de se développer dans la zone non occupée » et montre que cela se traduit au camp de Rieucros par l'arrivée « d'une deuxième vague d'arrestations de femmes [françaises] "professant des opinions extrémistes" ou "dangereuses pour la sûreté nationale" [...] les femmes sont alors conduites à Rieucros de manière punitive². »

Anaïs Montes

- M^{me} Capion Suard, Montpellier, à Mlle Odette Capion

Voilà demain, cinq longs mois que l'on est venu t'enlever aux tiens et à tes amis, cinq déjà, sans aucune faute commise sans aucun motif valable, ce sont eux qui sont en train d'en commettre et de graves.

Rappelons qu'Odette Capion fait partie de la première vague de Françaises envoyées au camp de Rieucros. « Meneuse de grève en 1937 » elle y arrive par mesure préventive et est internée pour motif politique.

- M^{me} Renée Dissard à M^{lle} Gilberte Dissard à Clermont-Ferrand

Nous avons pourtant une vie bien remplie, pourtant, il y a des jours comme hier et aujourd'hui ou l'on trouve le moyen d'avoir le cafard. En voilà la raison : 13 femmes françaises d'entre nous viennent d'être libérées, graciées par le Maréchal. Nous avons vu là une mesure qui donne à réfléchir : des personnes âgées de plus de 60 ans n'ayant rien à se reprocher que de l'action syndicale, rester encore ici, et d'autres très en vue, et qui ont un passé libérées du jour au lendemain : il est vrai que la justice est un vain mot.

On retrouve dans cette lettre la notion d'arbitraire mais cette fois du côté des choix de libération. Les personnes engagées syndicalement semblent considérées comme plus dangereuses – malgré, ici, leur âge avancé – que des femmes enfermées pour d'autres motifs. L'expression « qui ont un passé » reste assez énigmatique, pour éviter la censure, mais elle évoquait sans doute un élément précis pour les protagonistes.

• Joséphine Begoz à Albert Duris à Grenoble

Le bonjour aux braves gens du Murier. Je pense bien que plus intelligents que beaucoup d'autres. Ils ne me jugent pas une criminelle... Comme c'est le cas dans ce maudit camp où j'en ai assez d'être.

Le regard des gens Joséphine Begoz considérée comme une criminelle par les autorités du camp parce qu'elle est communiste « acharnée » pour l'administration, espère que les gens de son village gardent une bonne opinion d'elle.

Pour quel prix ne travaillerait-on pas quand il y a tant de misère ; mais tous ces pauvres hommes ne comprennent pas. Il paraît qu'il y a tant de grands travaux c'est le moment d'embaucher.

Nous sommes allées à la corvée de bois, c'est à près de 3 kilomètres loin du Camp, nous sommes fatiguées, nous sommes trop peu alimentées depuis 6 mois.

Avec un certain sarcasme M^{me} Capion – une des figures du camp – fait allusion à la politique du Maréchal Pétain dont la devise « Travail, Famille, Patrie » met en exergue la valeur travail mais qui n'est pas capable de garantir la sécurité des travailleurs. La référence au 1^{er} mai, rappelle probablement l'engagement syndical et le combat commun pour le droit des travailleurs.

• M^{me} L. Boissière à M^{lle} Nana Boissière à Aulas

Je dois reconnaître que pour rester au régime gamelle de Rieucros il faudrait avoir une autre santé que la mienne.

• M^{me} Félicie Courbet à M. Louis Courbet, St-Sulpice-la-Pointe

Comme toi nous avons regretté les rutabagas, pendant quelques temps nous avons des topinambours infects. Les chiens ne les mangeais même pas, mais maintenant la nourriture c'est bien amélioré et si cela continue malgré la petite quantité nous pourrons facilement attendre les beaux jours... Quand tu pourras écrire envoie moi de tes nouvelles, ta dernière a été un peu barbouillé

L'expression a été un peu « barbouillé [sic] » qui clôt la lettre fait sans aucun doute référence à la censure : une partie de la dernière lettre reçue a été raturée pour qu'on ne puisse pas la lire.

• M. G. Koerbel à M. H. G. de Pcasecki-Boissac, à Cauterets

La nourriture est assez bonne mais très peu et on a faim continuellement, c'est pour cela que je te demanderais d'envoyer tout ce que je t'ai dit dans la dernière lettre et aussi vite que possible.

• Fany Wisniak à Mme Fernandez, à l'Hôtel Bompard, Marseille

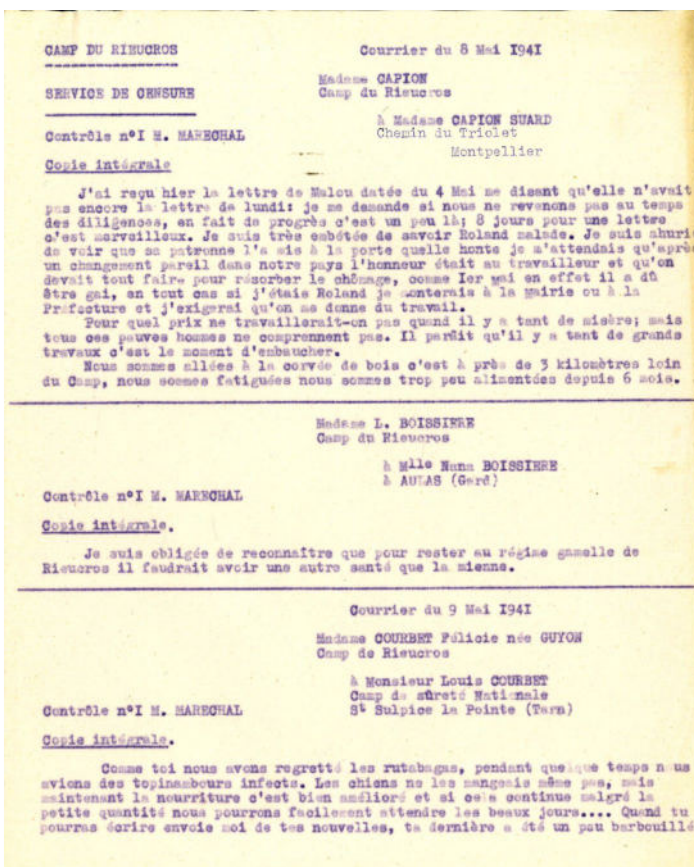
Ici camp le manger s'est amélioré nous recevons chacune un quart de livre des vins et un dessert, soit des fruits soit de la confiture et cela nous aide beaucoup pour le moral.

• M^{me} Y. Dechambre à M. Jean Dechambre, Clermont-Ferrand

Oui c'est une triste époque les hommes semblent s'éloigner chaque jour de la sagesse, nous sommes bien loin des préceptes de l'Église « Aidez-vous les uns les autres » formons le vœu d'oublier un jour toutes nos misères présentes.

• M^{me} Destruhaut à M. Henry Banos, Grenade-sur-Adour

Quand donc reprendrai-je mes promenades à bicyclette ? Voyez-vous tout cela me manque terriblement. Parfois je pense que je subirai le même sort que nos camarades Allemands qui eux sont depuis 8 ans dans les camps. À part cela vive le régime hitlérien... (sans parler des restrictions).



Courriers du 8 mai 1941, copiés par la censure du camp.
AD 2W2603DR

• M^{me} Capion à M^{me} Capion-Suard, Montpellier

J'ai reçu hier la lettre de Malou datée du 4 mai me disant qu'elle n'avait pas encore la lettre de lundi : je me demande si nous ne revenons pas au temps des diligences, en fait de progrès c'est un peu là ; 8 jours pour une lettre c'est merveilleux. Je suis très embêtée de savoir Roland malade. Je suis ahurie de voir que sa patronne l'a mis à la porte quelle honte je m'attendais qu'après un changement pareil dans notre pays l'honneur était au travailleur et qu'on devait tout faire pour résorber le chômage, comme 1^{er} mai en effet il a dû être gai, en tout cas si j'étais Roland je monterais à la mairie ou à la Préfecture et j'exigerais [sic] que l'on me donne du travail.

1 Michèle Descolanges, *Un Camp d'internement en Lozère. Rieucros 1938-1942*, « Tempus », Presses Universitaires du Midi, 2022, p. 178.

2 Michèle Descolanges, *op. cit.*, p. 175.

Nouvelles de l'association

Les rencontres de l'automne avec les scolaires et les étudiants

■ **Octobre-novembre 2024.** Michèle Descolonges a poursuivi ses rencontres avec les lycéens en spécialité HGGSP (histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques) du lycée Chaptal et les secondes en Métiers de la sécurité du lycée Notre-Dame. Les enseignantes Stéphanie Meissonnier, Inès Jean et Estelle Sénéchal, mènent avec leurs élèves des projets sur le **travail de mémoire** à travers le parcours de personnes internées à Rieucros. Michèle Descolonges suit depuis l'année dernière un groupe d'élèves dont l'objectif est d'aborder le camp de Rieucros lors du grand oral du bac.

■ **12 novembre 2024.** Maryline Poussin et Gérard Clavel ont rencontré les étudiants de master 2 Tourisme des transitions de l'université de Nîmes-campus de Mende afin de leur présenter l'association, ses objectifs et ses activités. Quelques jours plus tard, avec Anne-Marie Artès-Savajol, ils leur ont fait visiter le Mémorial. Accompagnés par leur enseignante Florence Sapinart, les étudiants s'interrogent sur l'intérêt et les **modalités de la mise en tourisme des lieux de mémoire**. Des propositions de projet tutoré autour de la communication sont en cours pour l'année prochaine.



Des étudiants en Master 2 de l'université de Nîmes-campus de Mende en visite au Mémorial

Photo Maryline Poussin

■ **13 novembre 2024.** Nous remercions Jacques Vacquier d'avoir reçu en entretien une élève anglophone du lycée Chaptal qui s'intéresse particulièrement à Vera Goutchkoff.

■ **5 décembre 2024.** Des collégiens de Notre-Dame de Marvejols accompagnés d'une enseignante d'espagnol et de leurs **correspondants italiens avec leurs enseignantes ont visité le Mémorial.** Anaïs Montes les a accueillis sur le site.



Des élèves du collège Notre-Dame de Marvejols et leurs correspondants italiens en train de dessiner le Rocher sculpté.

Photo Anaïs Montes

Les autres rencontres

■ **7 septembre 2024.** L'association a participé au **forum des associations.** Notre stand, tenu par Danielle Lasserre et Anaïs Montes, a permis des échanges et trois ré-adhésions.



Anaïs Montes et Danielle Lasserre au forum des associations. DR

■ **7 septembre 2024.** Christian Perrot et Anne-Marie Artès-Savajol représentaient l'association lors du **Tour cycliste féminin international (TCFIA)**. Notre présence auprès du CDIFF, de la ligue contre le cancer du sein, consiste à nous faire connaître auprès d'un spectateur sportif; notre stand, au départ à La Canourgue, présente les livres sur le camp et des photos et aquarelles de la vie au camp, l'association et son travail.



Anne-Marie Artès-Savajol et Christian Perrot au départ du TCFIA
DR

■ **24 octobre 2024.** L'association a sollicité l'ONF et Hermabessière Paysages afin d'examiner **les aménagements possibles du chemin de mémoire**. Avec les intempéries des dernières années, le chemin qui mène au Rocher sculpté n'est plus aussi praticable, notamment dans la descente.

■ **29 octobre 2024.** Nous remercions très chaleureusement **Ghislain Robert**, qui a géré le site internet de l'association depuis son lancement et souhaite passer la main. Sandrine Artès, Maryline Poussin, Anaïs Montes et Bernard Montes se sont alors formés à la gestion du site sous les conseils avisés de Fabien Freysinet. Encore **un grand merci à Ghislain pour toutes ces années au service de l'association !**

■ **14 novembre 2024.** À l'occasion de l'anniversaire du décès d'Alexandre Grothendieck, l'association a rédigé une notule, parue dans *La Lozère nouvelle*.

■ **18 novembre 2024.** Anne-Marie Artès-Savajol a rencontré des **journalistes cévenols qui font un reportage sur le camp de Rieucros**. Leur article paraîtra en janvier 2025 dans *L'Empaillé*.

■ **23 novembre 2024.** Sandrine Artès, notre trésorière, a suivi une formation de l'OVA (Office de la vie associative): « **construire un budget prévisionnel** » qui sera fort utile, notamment pour les demandes de subvention !

■ **25 novembre 2024.** Anne-Marie Artès-Savajol et Danielle Lasserre ont bravé le froid et la pluie pour représenter l'association lors de la **cérémonie contre les violences faites aux femmes**, aux côtés du CIDFF et en présence de Sophie Pantel.



Cérémonie d'hommage aux violences faites aux femmes.
Au centre, Christine Chapelle présidente du CIDFF ;
à gauche, Danielle Lasserre et Sophie Pantel
Photo Anne-Marie Artès-Savajol

■ **11 décembre 2024.** Anne-Marie Artès-Savajol et Danielle Lasserre ont accueilli **Aleksandra Lipsack**, une journaliste venue de Pologne qui écrit un ouvrage sur les Polonaises juives communistes engagées dans les Brigades internationales en Espagne - dont celles qui furent internées à Rieucros.

■ **11 décembre 2024.** Sandrine Artès a déposé des demandes de subvention auprès du Conseil départemental et de la Communauté de Communes afin d'aider l'association à financer **le séjour intergénérationnel à Rivesaltes**. Les préinscriptions sont toujours ouvertes, n'hésitez pas à nous contacter.

À vos agendas

■ **5 février 2025.** Rencontre avec la maire de Mende, Régine Bourgade, pour discuter de la mise en sécurité du Chemin de mémoire et de l'entretien du Mémorial

■ **Premier trimestre 2025.** Publication de la traduction du cahier de Regina Felsen-Torn, réalisée par Michèle Descolanges. Une conférence sera organisée par les archives départementales.

■ **Vacances de printemps, ou week-end du 14-15 juin.** Séjour intergénérationnel à Rivesaltes grâce à la participation financière du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA2).

Le site de l'association :
<https://camp-rieucros.com>

